

SOMMAIRE

Social p2

Un ministre à la résidence du Chasseur



Environnement p2

Le frelon asiatique, un nuisible à surveiller



Petite enfance p3

Microcrèche : une ouverture bienvenue



Déplacements p3

La piste cyclable inaugurée



28

C'est le nombre d'établissements lerptiens employant plus de 10 salariés au 1^{er} janvier 2015 (source Insee).

Chronique du maire, Christian Julien

Visite ministérielle

Saint-Genest-Lerpt n'avait pas reçu de visite ministérielle depuis la venue de Valérie Fourneyron, ministre des Sports, le 13 juillet 2012. Avec la présence du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, c'est une nouvelle visite ministérielle que Saint-Genest-Lerpt a connue le 2 septembre 2016.



Le ministre s'est rendu à la maison de retraite du Chasseur (voir p2) et a prononcé un discours qui comportait notamment un volet sur le devoir de mémoire, « Mémoire » qui figure au rang de ses délégations ministérielles.

L'importance de ce devoir a été soulignée au travers non seulement du témoignage des anciens combattants, mais aussi avec l'ensemble des commémorations que la collectivité organise, et sur les initiatives prises en matière d'éducation et de pédagogie du souvenir.

L'engagement citoyen de la commune

Le ministre a eu l'occasion de saluer l'engagement citoyen de la collectivité, et l'illustration qui lui en a été fournie. Le déplacement conjoint d'anciens combattants, de conseillers municipaux et de jeunes enfants de Saint-Genest-Lerpt, à Hartmannswillerkopf en juin dernier, a été apprécié comme une démarche exemplaire, et allant dans le sens voulu par le Gouvernement. Le ministre a d'ailleurs confirmé sa satisfaction par une

lettre de remerciement reçue récemment en mairie.

La municipalité a toujours eu à cœur d'entretenir ce devoir de mémoire, et s'efforcera, avec tous les citoyens qui manifesteront leur attachement à notre histoire nationale et à la patrie, à donner du sens à nos commémorations, et à rester fidèles aux grandes valeurs de la République.

Zoom sur LA VIE ECONOMIQUE

Le garage Tardy devient le 1^{er} bi-marques de la Loire

Le garage Tardy à Dourdel dispose désormais de deux enseignes agréées, Peugeot et Citroën, et devient ainsi la première agence bi-marques de la Loire.

Après plusieurs mois de travaux, l'établissement de Jean-Pierre Tardy s'agrandit. À l'occasion des portes ouvertes les 8 et 9 octobre prochains, ils seront heureux de vous présenter leur nouvelle structure. Cette évolution est l'occasion d'annoncer l'initiative prise par la municipalité de Saint-Genest-Lerpt dans l'organisation d'une rencontre entre les entreprises lerptiennes et Saint-Etienne Métropole au titre du développement économique.



Un ministre à la résidence du Chasseur

La résidence du Chasseur, labellisée Bleuets de France en 2014, a reçu le 2 septembre dernier la visite de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

L'EHPAD du Chasseur (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a été labellisé en considération de la qualité de son accueil.

Une convention entre l'État, l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) et la résidence a été signée en 2014. L'établissement a dû répondre à un cahier des charges stipulant un accueil minimal de seize lits réservés à des ressortissants de l'Onac, la commémoration des événements relatifs aux guerres et



Le préfet, les parlementaires, le président de l'Ehpad, le maire et le ministre

la levée des couleurs chaque matin. Actuellement, la résidence accueille vingt anciens combattants.

LA QUALITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT SOULIGNÉE PAR LE MINISTRE

En présence de nombreux élus ligériens, du maire Christian Julien, de Marie-Laure Tibayrenc, directrice de l'établissement et du président Bruno Dubanchet, le ministre a souligné la qualité matérielle et

environnementale de la résidence mais aussi la qualité des soins et de la prise en charge des résidents. Monsieur le maire a rappelé la place importante qu'accorde la commune au devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations : « Un partenariat empreint de respect et de solidarité fonctionne avec cet établissement, c'est ainsi que des échanges intergénérationnels peuvent entretenir ce devoir de mémoire ».

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique, un nuisible à surveiller

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Il a été observé dans la Loire en juillet 2015. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.



Le frelon asiatique est le prédateur de plusieurs insectes, notamment des abeilles

En effet, il représente une menace pour différents insectes et notamment pour l'abeille domestique dont il est le prédateur. Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers, car non seulement ils prélèvent des abeilles, mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage. Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant.

Pour lutter efficacement contre ce ravageur, il est essentiel de détruire les nids durant l'été ou l'automne, avant que les femelles fondatrices ne le quittent. Si vous découvrez un nid, il ne faut pas chercher à le détruire sans équipement adapté car vous risquez des piqûres multiples. Prévenez la FREDON Rhône-Alpes et un technicien se déplacera. Si vous avez tué un individu, conservez-le au congélateur pour le remettre au référent qui vous contactera, ou prenez-le en photo et envoyez cette photo par mail à la FREDON.

 INFORMATION

FREDON Rhône-Alpes - Denis BEC
Tél. 04 37 43 41 03 - frelon.asiatique@fredonra.com



DÉPLACEMENTS

Un titre de transport réservé aux seniors

Le titre city senior est réservé aux personnes de plus de 60 ans avec un revenu net imposable inférieur à 80 % du SMIC.

Il permet de voyager en illimité 7 jours sur 7 sur l'ensemble des lignes bus et tramways du réseau STAS pour moins de 20 € par mois (engagement de 12 mois). Depuis le 1^{er} juin, le titre city senior peut être payé par prélèvement automatique. Vous pouvez également payer l'abonnement au comptant.

Plus d'infos auprès du CCAS (Tél. : 04 77 50 51 83) ou dans les espaces transport STAS.

Microcrèche : une ouverture bienvenue

La microcrèche a ouvert ses portes le 29 août aux bambins lerptiens. Une réalisation qui, en complément des structures existantes de la crèche et du jardin d'enfants, répond à la demande des jeunes familles lerptiennes.

Cette nouvelle réalisation s'intègre dans le pôle enfance dirigé par Michèle Verdier. Sous la responsabilité de Lætitia Fourastié, éducatrice spécialisée petite enfance, aidée dans sa tâche par Caroline Grivolat, animatrice titulaire du CAP petite enfance, la microcrèche accueille dix enfants, du nourrisson de quelques mois au bambin de 2 ans. Un RAM (relais d'assistantes maternelles indépendantes ou regroupées en association) viendra compléter la structure en octobre.

Ce site, parfaitement sécurisé pour les enfants, bénéficie d'un cadre verdoyant et agréable. La gêne occasionnée par les associations sportives devrait être inexistante, les horaires des uns ne correspondant en rien aux horaires des autres.

Le coût total de cette microcrèche s'élève à 355 700 € pour la construction, auquel il convient d'ajouter 100 100 € d'aménagement intérieur et de mobilier. Ce bâtiment entièrement neuf qui répond aux normes actuelles est essentiellement financé par la Caisse d'allocations familiales et l'Etat (357 300 €).



Concernant les modalités pratiques, toute inscription se fait à la crèche. Si microcrèche et crèche concernent le même public, à savoir les enfants de la fin du congé de maternité à 2 ans, les horaires sont différents. Pour la crèche, l'accueil se fait de 7h30 à 18h15, et de 8h à 16h30 pour la microcrèche. À l'inscription, les enfants sont orientés vers l'une ou l'autre structure. La crèche accueille actuellement 24 enfants. Les dix places supplémentaires de la microcrèche permettront de répondre à la demande.

INFORMATION

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Inscriptions à la crèche auprès de Michèle Verdier. Tél. 04 77 90 98 13

DÉPLACEMENTS DOUX

La piste cyclable reliant Dourdel à Michon inaugurée

C'est en présence de Gaël Perdriau et d'Eric Berlivet, respectivement maires de Saint-Étienne et de Roche-la-Molière, de Régis Juanico, député, et de Pierrick Courbon, conseiller départemental, que la nouvelle piste cyclable reliant Dourdel à Michon a été inaugurée par Christian Julien le 27 août dernier.

C'est à bicyclette que les élus se sont rendus jusqu'au ruban inaugural. Dans son discours, Monsieur le maire a souligné l'intérêt de ce projet et a proposé à ses collègues, une extension qui s'avérerait fort utile dans le contexte actuel. Il espère qu'il sera le premier maillon de la chaîne qui permettra de relier Saint-Étienne à Roche-la-Molière. Ce mode de déplacement va tout à fait dans le sens des politiques actuelles et répond au souhait des administrés. Il contribue à la protection de l'environnement et permet un déplacement doux en toute sécurité. L'ancienne voie a été sécurisée. Les services techniques ont débroussaillé et élagué les arbres en bordure de la piste. Ils sont aussi à l'origine de la construction du petit pont à son entrée sur Dourdel. La remise en état de la voirie s'est faite par des entreprises. 150 000 € ont été nécessaires à la réalisation de cet ouvrage qu'il aurait été difficile de réaliser sans le soutien de la Région et de Saint-Étienne Métropole.



Les élus coupent le ruban inaugural

100% utile

VRAI OU FAUX ?

ENVIRONNEMENT Grâce à l'arrivée de l'informatique, la consommation de papier a fortement chuté ?
Faux. L'informatique entraîne un besoin accru de papier : l'utilisateur d'une messagerie électronique augmenterait sa consommation de 40 % ! Autre phénomène, les TIC (technologies de l'information et des communications) représentent 2 % des émissions de gaz à effet de serre en Europe. la recherche d'informations représente par exemple 9,9 kg équivalent CO₂ par an et par internaute. (Source ADEME).

CONSEIL MUNICIPAL

DÉMOCRATIE Réunion du Conseil mercredi 2 novembre à 20h en mairie.

LIVRES À DOMICILE

MÉDIATHÈQUE L&spersluette propose un service de portage de documents à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ce service s'adresse aux Lerptiens de plus de 75 ans ou en situation de handicap physique (temporaire ou non). Prochains jours de portage : jeudis 6 et 13 octobre, 3 et 10 novembre. Infos : 04 82 24 00 28.

JUSTICE

CDAD Permanence du juriste du CDAD (Conseil départemental d'accès au droit) mardi 4 octobre de 9h à 12h en mairie. Prendre rendez-vous au 04 77 50 51 80.

JUSTICE

CONCILIATION Permanence de la conciliatrice mercredi 19 octobre de 8h30 à 11h30 en mairie. Prendre rendez-vous au 04 77 50 51 80.



SAISON CULTURELLE

Vincent Dedienne Humour

Vendredi 14 octobre,
20h30

Espace André Pinatel



Vincent Dedienne réconcilie l'humour et le théâtre dans un seul-en-scène alternant sketches et textes plus personnels.

À partir de 10 ans

Tarifs : normal 12 € - réduit 6,50 €

Gratuit moins de 12 ans

Infos : 04 77 50 57 30



MÉDIATHÈQUE

Club de lecture

Vendredi 7 octobre,
18h30

Médiathèque

Venez partager
vos coups de cœur
et échanger
autour de
la littérature

Infos : 04 82 24 00 28



LOTO

Loto

Dimanche 2 octobre,
14h30

Salle Louis Richard

Ouverture des portes à 13h30

De nombreux lots à gagner : téléviseur,
tablette, PS4, places de match ASSE..

Organisé par le Comité des fêtes
au profit de la recherche médicale
Ondaine et environs

Infos : 04 77 90 71 57



SPORT

Randonnées d'automne VTT et route

Samedi 22 octobre

Salle Louis Richard

Organisé par les Cyclos Lerptiens

Infos : 06 80 04 03 38



ANIMATION

Thé dansant

Dimanche 30 octobre,
14h30

Salle Louis Richard

Animé par
Michel Madeira
et Eric Serano



Organisé par le Comité des fêtes
au profit de la recherche médicale
Ondaine et environs

Infos : 04 77 90 71 57



CINÉMA

Vendredi 7 octobre, 20h45

Samedi 8 octobre, 20h45

Dimanche 9 octobre, 15h15

Vendredi 28 octobre, 20h45

Samedi 29 octobre, 20h45

Dimanche 30 octobre, 15h15

Cinéjeunes

Mardi 25 octobre, 15h15

Salle André Pinatel

Programme disponible sur
www.ville-st-genest-lerpt.fr
à compter du 1^{er} octobre

Tarif : normal 5,50 € - réduit 4,80 €



REPORTAGE

La Louisiane, un souvenir de France

Vendredi 21 octobre,
20h30

Espace
André Pinatel

Film de
Jean-Louis Mathon

Tarifs : normal 5 € - réduit 2,50 €

Gratuit moins de 12 ans

Infos : 04 77 50 57 30